



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Océan Indien et TAAF | 2011

Saint-Paul – Cimetière Marin

Sondage (2011)

Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux, Sudel Fuma, Édouard Jacquot et Éric Kichenapanaïdou



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/24450>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Éric Kichenapanaïdou, Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux, Sudel Fuma et Édouard Jacquot, « Saint-Paul – Cimetière Marin » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Océan Indien et TAAF, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 07 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/24450>

Ce document a été généré automatiquement le 7 février 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Saint-Paul – Cimetière Marin

Sondage (2011)

Bruno Bizot, Anne-Laure Dijoux, Sudel Fuma, Édouard Jacquot et Éric Kichenapanaidou

- 1 Le Cimetière Marin est localisé sur le littoral de la baie de Saint-Paul (fig 1). Ce cimetière historique de la fin du XVIII^e s. et ses agrandissements successifs sont bien connus. Entre son mur de clôture et l'estran, s'étendait sur plusieurs dizaines de mètres vers l'océan une esplanade, dont la fonction funéraire était oubliée.

Fig. 1 – Vue aérienne du Cimetière Marin en 2012



Cliché : Dac Océan Indien.

- 2 En 2007, la moitié de cet espace a été emportée par le cyclone Gamède (fig. 2), et dans la coupe creusée par la tempête dans le talus côtier, des ossements humains sont apparus en position précaire (fig. 3).

Fig. 2 – Érosion du littoral par le cyclone Gamède en 2007



Cliché : É. Jacquot (Dac-OI).

Fig. 3 – Apparition d'ossements humains dans la coupe du talus côtier en 2007



Cliché : É. Jacquot (Dac-OI).

- 3 Un sauvetage urgent a alors été organisé en mars 2007, durant une semaine sur le terrain. Cette opération complexe consista à fouiller le talus pour mettre au jour des ensembles funéraires en position primaire, dont des squelettes en connexion. Des observations archéologiques ont été réalisées sur une quarantaine de mètres linéaires, répartis en deux zones, livrant au total une douzaine d'ensembles.
- 4 Sept sépultures ont pu être étudiées précisément. Les fosses creusées dans le sable du cordon littoral avaient environ 1 m de profondeur. Les défunts ont été inhumés dans des cercueils, attestés par la présence de clous au fond des fosses. Leur position était la plupart du temps en décubitus dorsal la tête à l'ouest et tournée sur le côté, les bras souvent en extension le long ou sur le corps mais parfois fléchis, la main droite reposant sur l'épaule gauche.
- 5 On constate l'absence totale de mobilier funéraire, à l'exception de ce qui semble être une parure d'oreille ou de cheveux, un fil de métal cuivreux enroulé en spires (fig. 4).

Fig. 4 – Bijou en cuivre découvert en 2007



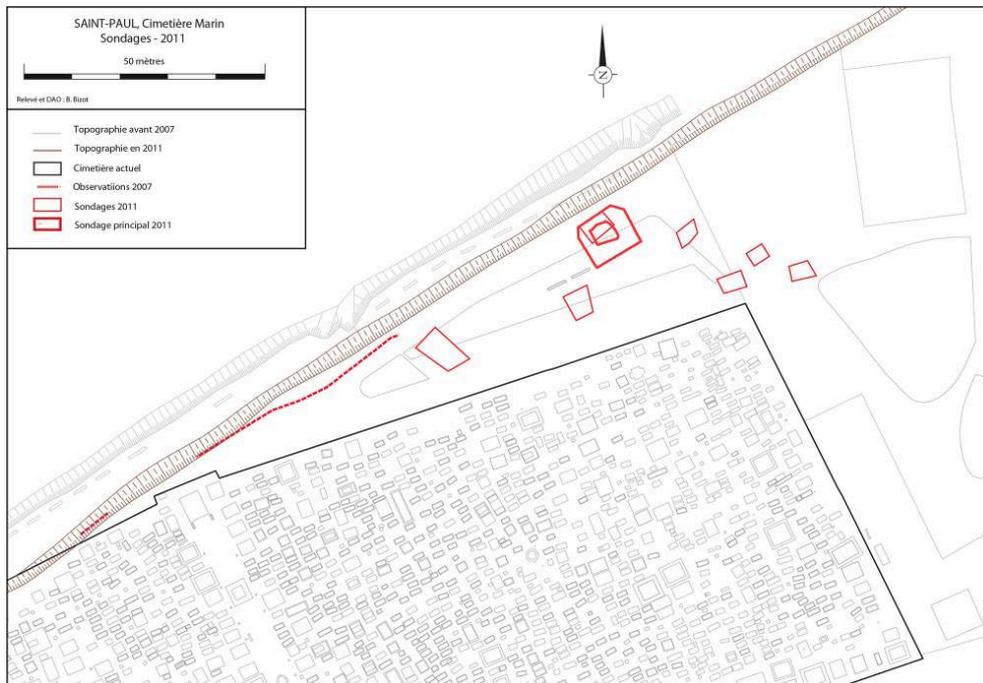
Cliché : B. Bizot (Drac PACA).

- 6 Les modes d'inhumation semblaient, dans l'ensemble, se rapprocher de ceux de l'Europe de l'époque, et de la religion catholique. Dans l'ancienne colonie où une population dominait l'autre, la religion des maîtres et ses pratiques funéraires s'imposaient aux esclaves, et leurs tombes apparaissent semblables. Bien que la morphologie crânienne semble rapprocher des individus exhumés des populations africaines, et que l'absence de monument funéraire en pierre puisse indiquer une condition modeste, l'intervention n'avait pu conclure sur l'origine sociale des défunts, c'est-à-dire déterminer s'il s'agissait ou non d'un cimetière d'esclaves. Cependant, elle avait pu déjà établir qu'il ne s'agissait pas de sépultures de catastrophe ou de relégation, mais d'un cimetière organisé et régulièrement utilisé.
- 7 Cet événement a également provoqué une grande émotion à La Réunion, dans une société à la fois empreinte de multiples spiritualités, et à la recherche de matérialité pour son passé. Il a réveillé un fort intérêt pour l'archéologie en général et la problématique de l'esclavage en particulier, et a rappelé le manque dans l'île d'un service capable d'intervenir de façon permanente et autonome quand le patrimoine culturel est menacé. Cette prise de conscience, manifestée par la population, et relayée par les élus et les responsables de l'administration, a abouti à établir enfin la continuité de ce service public dans la dernière région française à ne pas en être dotée. Le service régional de l'archéologie est ainsi créé en 2010 au sein de la Direction des affaires culturelles – océan Indien (Dac-OI). Dans le même temps, le département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm), compétent sur l'ensemble du domaine public maritime, se déploie davantage dans l'océan Indien. Parmi leurs premières décisions communes pour structurer la discipline à La Réunion, ces deux services s'accordèrent sur la nécessité d'organiser une nouvelle opération au

Cimetière Marin de Saint-Paul, pour répondre d'une part aux questions anthropologiques demeurées en suspens, d'autre part accompagner la commune de Saint-Paul dans le projet d'aménagement du littoral, qui prévoyait notamment des travaux de consolidation du talus côtier, afin de ne pas exposer le reste du site à de nouveaux événements climatiques extrêmes.

- 8 Cette opération a été réalisée en juin 2011 et a duré deux semaines sur le terrain. La problématique consistait cette fois à comprendre l'organisation de l'espace funéraire et l'origine de la population inhumée. Sept sondages (fig. 5) ont été pratiqués à la pelle mécanique sur l'esplanade triangulaire de deux hectares épargnée par le cyclone (fig. 6). Cinq étaient positifs. La limite du cimetière hors les murs semble s'inscrire dans le prolongement nord du mur est du Cimetière Marin.

Fig. 5 – Plan des sondages réalisés en 2011



Relevé et DAO : B. Bizot (Drac PACA) ; retouche : P. Knoepfel.

Fig. 6 – Vue de l'esplanade triangulaire épargnée par le cyclone



Cliché : É. Jacquot (Dac-OI).

- 9 L'opération a mis au jour une quinzaine de sépultures, la majorité dans le sondage principal. Cette fenêtre ouverte dans le sable (fig. 7), d'une quarantaine de mètres carrés au sol, s'est limitée, en raison du profil d'équilibre des parois, à une vingtaine de mètres carrés en fond de sondage, surface finalement réduite à 12 m² exploitables en fin de sondage (fig. 8).

Fig. 7 – Ouverture du sondage principal réalisé en 2011



Cliché : M. Lequelléc.

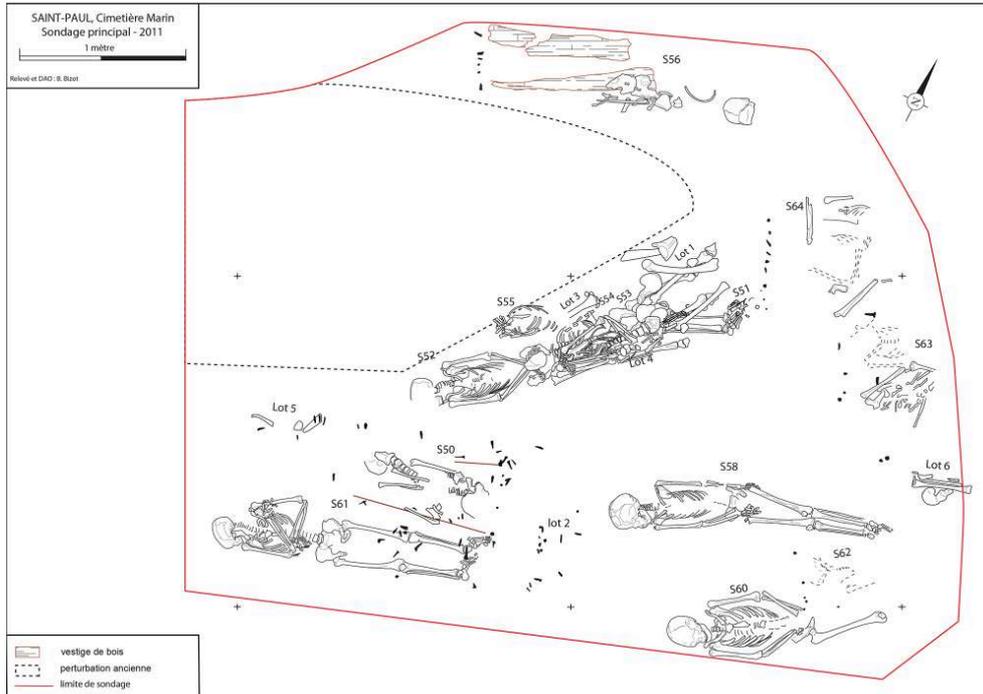
Fig. 8 – Fouille du sondage principal réalisé en 2011



Cliché : B. Bizot (Drac PACA).

- 10 Elle a révélé une zone d'inhumation fortement utilisée, des réductions ayant été pratiquées pour faire place à de nouvelles dépouilles. Plusieurs sépultures en place ont été fouillées (fig. 9), probablement parmi les dernières dans la chronologie de fonctionnement du cimetière, dans la première moitié du XIX^e s.

Fig. 9 – Plan des sépultures fouillées en 2011



Relevé et DAO : B. Bizot (Drac PACA).

- 11 Les pratiques funéraires correspondent à celles déjà observées sur le site : les défunts reposaient sur le dos, la tête à l'ouest (fig. 10) et étaient généralement ensevelis dans des cercueils, certains vestiges de bois transparaissant encore dans le sédiment.

Fig. 10 – Sépulture découverte en 2011



Cliché : A.-L. Dijoux (université Paris-I).

- 12 On relève encore un exemple de bras fléchi, la main droite reposant cette fois sur l'épaule gauche (fig. 11).

Fig. 11 – Squelette d'un individu au bras fléchi



Cliché : B. Bizot (Drac PACA).

- 13 Parmi les objets retrouvés, des clous en fer forgé à section carrée (fig. 12), témoignent de l'assemblage des cercueils, et confirment également la datation des sépultures avant la moitié du XIX^e s., et la généralisation du clou industriel à section ronde.

Fig. 12 – Clous en fer forgé



Clichés : É. Jacquot (Dac-OI).

- 14 Le mobilier funéraire proprement dit (c'est-à-dire accompagnant les défunts dans les sépultures), est limité à un bouton de cuivre (fig. 13) associé à un fragment de tissus et une petite perle en os.

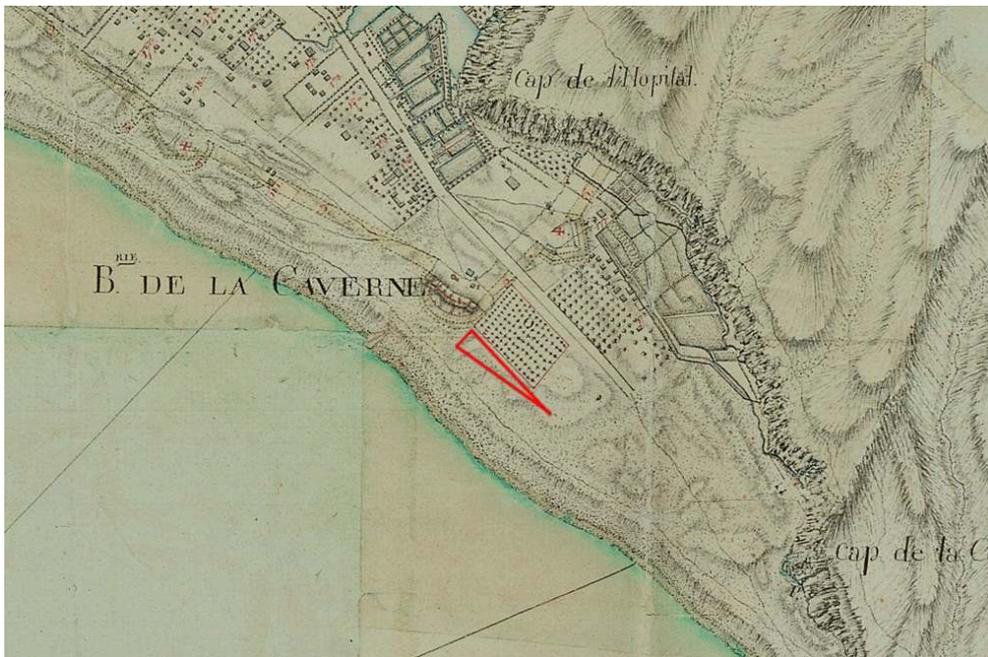
Fig. 13 – Bouton en cuivre découvert en 2011



Clichés : B. Bizot (Drac PACA).

- 15 Bien que les données anthropologiques demeurent limitées pour étudier la population inhumée, des informations convergent vers l'hypothèse de sépultures d'esclaves dans cette partie du cimetière.
- 16 Son histoire peut être retracée grâce aux recherches de Sudel Fuma, à partir des travaux de Prosper Ève (Ève 2004). Ce que l'on appelle aujourd'hui cimetière marin est le troisième créé sur la commune de Saint-Paul. Il est mentionné pour la première fois en 1788 lors d'une requête rejetée, qui aurait voulu le réserver exclusivement aux esclaves. La rareté des espaces funéraires à La Réunion soulève précocement cette problématique. Tous les plans (fig. 14) indiquent que le site n'a jamais présenté de double enclos, contrairement à d'autres cimetières coloniaux.

Fig. 14 – Détail du plan Le Chandelier de 1804-1806



Plan ONOM/DFC/112bisA.

- 17 Dans un rapport préalable à la réglementation de 1820 sur les inhumations, il est indiqué qu'à Saint-Paul des esclaves non chrétiens seraient enterrés hors du cimetière, côté mer. Il existait donc une séparation dans l'usage respectif de l'espace enclos et de l'espace littoral. Si la destination d'un autre lieu de sépulture, près des grottes, n'a pas pu être vérifiée par l'archéologie, celle du site exploré en 2007 et 2011 est confirmée par une autre observation anthropologique, et permet de mieux comprendre le passé funéraire de cet espace. Découverte remarquable réalisée par Anne-Laure Dijoux, le squelette d'une jeune femme présente des dents taillées en forme de pointe (fig. 15), une transformation volontaire réalisée de son vivant. La pratique des mutilations dentaires se retrouve parmi différentes populations d'Afrique de l'Est et d'Afrique de l'Ouest. Les dents concernées sont majoritairement les incisives supérieures (fig. 16).

Fig. 15 – Squelette de la jeune femme aux dents taillées en pointe



Cliché : P. Nanpon (Le Quotidien).

Fig. 16 – Mutilations dentaires diagnostiquées au Cimetière Marin



Cliché : A.-L. Dijoux (université Paris-I).

- 18 Deux techniques principales sont utilisées : le limage qui consiste en des frottements répétitifs avec un outil abrasif ; l'affilage, qui permet la fracturation avec un objet tranchant. Toutes deux apparaissent sur le squelette retrouvé. L'ethnologie nous apprend que cette transformation peut avoir des significations différentes, à l'époque comme de nos jours : initiatique, esthétique, ethnique, linguistique... Mais il n'est pas possible d'établir une telle interprétation dans ce contexte archéologique. Cet indice permet simplement de déterminer l'origine de la personne, et d'en déduire ses conditions de vie et de mort dans la colonie. Dans le cas de cette personne, et dans le contexte de l'époque et du lieu, cette marque culturelle indique avec une grande probabilité une ascendance africaine ; qu'elle soit née dans un autre pays ou dans la colonie, elle y vivait vraisemblablement en condition servile. Non qu'il y ait évidemment un lien entre le phénomène de l'esclavage et cette transformation du corps ; en revanche, dans la société esclavagiste, où les esclaves pouvaient être privés jusque dans la mort de leur héritage culturel, cette marque portée sur le squelette est la seule ayant suivi le défunt dans la tombe pour parvenir aux archéologues. Bien-sûr l'examen dentaire d'une seule sépulture, à laquelle il faut ajouter une dent isolée trouvée en position secondaire, ne fait qu'effleurer les caractéristiques de l'ensemble funéraire. Cette opération place cependant déjà le cimetière Saint-Paul-de-La-Réunion parmi les rares sites fouillés dans le monde où cette pratique culturelle a été retrouvée, avec les îles de la Guadeloupe, de la Barbade, de Saint-Martin, et de Manhattan (New-York, USA).
- 19 Cette découverte a provoqué à nouveau une grande émotion, accompagnée de manifestations privées ou publiques, avec l'organisation de conférences de presse. Ces recherches archéologiques ont non seulement fait progresser la connaissance de l'histoire de l'île mais ont également restitué un lieu de mémoire de l'esclavage. À la suite de l'opération, le projet d'aménagement du littoral a été amendé pour réhabiliter l'esplanade en site paysager. Fin 2011, une cérémonie œcuménique (fig. 17) y est célébrée par le groupe de dialogue inter-religieux de La Réunion, en hommage aux esclaves dont les tombes ont été retrouvées (fig. 18).

Fig. 17 – Célébration d'une cérémonie œcuménique au Cimetière Marin



Cliché : É. Jacquot (Dac-01).

Fig. 18 – Hommage aux esclaves dont les tombes ont été retrouvées



Cliché : É. Jacquot (Dac-01).

- 20 En 2012 enfin, l'ensemble du site funéraire, formé par le cimetière marin actuel dans ses murs et par le cimetière découvert hors les murs, a été protégé au titre des monuments historiques. Autant par sa portée symbolique que par ses résultats scientifiques, cette opération demeurera donc l'acte fondateur d'une véritable politique d'archéologie à La Réunion.

INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

Année de l'opération : 2011

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt2fGXszuLth>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSRwkmL3M1g>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtULzipf9pV9>

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNb90Egda4H>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtMK52omryzY>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtyVSmSMI7ID>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthT7f96LxBR>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtux8pUagmKL>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtw4WU5RpLdF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjnV1swPk4K>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtARiDU3jr1>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtLEaUqg7IZm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWGHXhdG8Xy>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt795b632nWw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtms20Av82PY>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtMw5xXEAY1F>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtrZlKwOpIJt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtgip9BycWFy>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtrJM9dwVgvl>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtEznNgQ3h63>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtf8SaMYKckm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtyOBeWRtqp5>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtMbtcPfoUvx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPilNSAge7G>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtf9b1zUA2m0>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtzr7nbwzqRx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crt6rwlUo03oe>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthA4klWMu84>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

AUTEURS

BRUNO BIZOT

Drac PACA (service régional de l'archéologie)

ANNE-LAURE DIJOUX

Université Paris-I

ÉDOUARD JACQUOT

Dac Océan Indien (service régional de l'archéologie)

ÉRIC KICHENAPANAÏDOU

Mairie de Saint-Paul